

Présidence de M. Jacques Pernet, président

Membres absents excusés : Raphaël Abbet ; Matthieu Carrel ; Nicole Graber ; Christiane Jaquet-Berger ; Evelyne Knecht ; Gianna Marly ; Fabrice Moscheni ; Janine Resplendino ; Francisco Ruiz ; Philipp Stauber ; Magali Zuercher ; Anna Zürcher.

Membres absents non excusés : --

Membres présents	87
Membres absents excusés	13
Membres absents non excusés	0
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 20 h 35 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Interpellation urgente

de M. Claude-Alain Voiblet (UDC) et consorts : « Rapport social de Lausanne 2013 – Lausanne ‘Ville sociale’, catalogue de prestations et promotion politique en faveur de la majorité. ».

Développement

M. Claude-Alain Voiblet (UDC)

Réponse municipale

M. Oscar Tosato, Directeur d'Enfance, Jeunesse et Cohésion sociale (EJCS)

Discussion

M. Alain Hubler (La Gauche) ; Mme Thérèse de Meuron (PLR) ; M. Denis Corboz (Soc.) ; M. Benoît Gaillard (Soc.) ; M. Mathieu Blanc (PLR) ; Mme Sylvianne Bergmann (Les Verts) ; M. Pierre-Yves Oppikofer (La Gauche) ; Mme Gaëlle Lapique (Les Verts) ; Mme Thérèse de Meuron (PLR) ; M. Nicolas Gillard (PLR) ; M. Benoît Gaillard (Soc.) ; M. Albert Graf (UDC) ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Benoît Gaillard (Soc.) ; M. Oscar Tosato, directeur d'EJCS ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC).

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Interpellation urgente

de M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) et consorts : « Tram T1, métro M3 et A1 : on avance avec quels moyens et selon quels calendriers ? »

Développement

M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR)

<i>Réponse municipale</i>	M. Olivier Français, Directeur de Travaux (TRX)
<i>Discussion</i>	M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR). Le Conseil prend acte de la réponse municipale. _____
Motion	de M. Claude-Alain Voiblet (UDC) : « Habitat au cœur de la ville, Lausanne doit faire mieux ! ».
<i>Discussion préalable</i>	M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; Mme Elisabeth Müller (Les Verts) <u>qui demande le renvoi en commission</u> ; M. Philippe Mivelaz (Soc.) La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, la motion est renvoyée à une commission. _____
Postulat	de M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) et consorts : « Pour l'étude du 'budget participatif' à Lausanne. ».
<i>Discussion préalable</i>	M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) ; M. Benoît Gaillard (Soc.) <u>qui demande le renvoi en commission</u> ; M. Nkiko Nsengimana (Les Verts). La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission. _____
Postulat	de M. Valéry Beaud (Les Verts) et consorts : « Pour un prolongement de la ligne de tram t1 vers Bellevaux ».
<i>Discussion préalable</i>	M. Valéry Beaud (Les Verts) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) <u>qui demande le renvoi en commission</u> . La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission. _____
Postulat	de M. Jean-Luc Laurent (Indépendant) : « Rue de Genève 85... et après ? ».
<i>Discussion préalable</i>	M. Jean-Luc Laurent (Indépendant) <u>qui demande le renvoi à la Municipalité</u> ; M. Philippe Mivelaz (Soc.) <u>qui demande le renvoi en commission</u> . La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission. _____
Postulat	de M. Pierre-Yves Oppikofer (La Gauche) : « Planification des logements d'utilité publique. ».

Discussion préalable M. Pierre-Yves Oppikofer (La Gauche) ; Mme Françoise Longchamp (PLR) qui demande le renvoi en commission ; M. Grégoire Junod, directeur de Logement et Sécurité publique.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

Postulat de M. Vincent Rossi (Les Verts) : « Déchets compostables : sortir du borbier ».

Discussion préalable M. Vincent Rossi (Les Verts) ; M. Alain Hubler (La Gauche) qui demande le renvoi à la Municipalité ; Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) qui demande le renvoi en commission ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) qui demande le renvoi à la CPPR ; M. Olivier Français, directeur de Travaux.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

Clôture La séance est levée à 22 h 40.

Le président :

Le secrétaire :

.....

.....